

Mairie d'AFFIEUX

AVIS

**INTERDICTION DE CONSOMMATION
DE L'EAU POUR LES HABITATIONS
DESSERVIES PAR LE CHÂTEAU
D'EAU DU BOURG**

Par mesure de précaution et dans l'attente d'analyses complémentaires, la consommation d'eau potable est interdite à la consommation humaine pour les habitations desservies par le château d'eau du Bourg.

Toutes nos excuses pour la gêne occasionnée et merci de votre compréhension.

Le Maire,
Didier JARRIGE